

DE L'ARGENT, IL Y EN A DANS LES CAISSES DU PANAMA

Le 3 avril dernier, 109 médias du monde entier révélaient les premiers résultats des investigations menées par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) sur le monde opaque de la finance offshore et des paradis fiscaux ■ Pendant plus d'un an, 376 journalistes de 76 pays ont eu accès à une mine d'informations inédites contenues dans 11,5 millions de fichiers provenant des archives du cabinet panaméen Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation de sociétés offshore ■ Sur une période qui va de 1977 à 2015, ces données rendent compte des pratiques de chefs d'Etat, de ministres, de grosses sociétés, de milliardaires, de grands patrons, de sportifs de haut niveau et autres nantis soucieux de dissimuler leurs avoirs et éviter ainsi de payer des impôts.

Les premiers enseignements de cette enquête.

Tout d'abord, nous sommes en présence d'un vaste système de fraude organisée. Entre 1977 et 2015, le cabinet Mossack Fonseca a créé ou géré à lui seul 214 000 entités offshore dans 21 paradis fiscaux pour des clients issus de plus de 200 pays et territoires.

Ensuite, cette fraude à échelle industrielle a été pratiquée avec l'assentiment et parfois la participation directe de représentants politiques de premier plan. Dans la liste des personnes impliquées dans des sociétés offshore, on compte 12 chefs d'Etat et de gouvernement (dont six en activité), 128 responsables politiques et hauts fonctionnaires de premier plan du monde entier. On retrouve également 29 membres du classement Forbes des 500 personnalités les plus riches de la planète.

Les banques à la manœuvre

Les banques sont largement impliquées dans ce scandale, notamment les banques françaises telle que la Société Générale. Le nom de la banque franco-belge Dexia, connue pour avoir escroqué les collectivités locales françaises avec ses emprunts toxiques, apparaît plus de 30 000 fois

dans les « Panama Papers ». Experta, une de ses filiales basée au Luxembourg, a créé 1 659 sociétés offshore. Plus grave, après la crise bancaire de 2008, alors qu'il venait de bénéficier d'une aide de 6,4 milliards d'euros de la part des États belge, luxembourgeois et français et d'une garantie financière, le groupe Dexia poursuivait toujours ses agissements coupables dans les paradis fiscaux. Ainsi, dans le même temps où les États mettaient à disposition de Dexia de l'argent provenant des impôts payés par leur population, cette banque aidait les riches contribuables à frauder et à priver les États de recettes fiscales. On ne saurait donner meilleur exemple de l'abjection des pratiques des grands groupes bancaires.



Un système connu des pouvoirs publics

Les banques ne sont pas simplement les prestataires de services de fraude et d'évasion fiscales pour leurs clients, elles en sont aussi les premières bénéficiaires. En effet, le 16 mars dernier, avant les premières révélations des « Panama Papers » du 3 avril, le rapport « En quête de transparence. Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux », réalisé par les organisations ccfd-terre solidaire, Oxfam, Secours Catholique Caritas France et la Plate-forme Paradis fiscaux et judiciaires, rendait publiques des informations qui alertaient sur l'ampleur du préjudice provenant de la fraude et de l'évasion fiscales. Selon ce rapport,

en 2015, les banques françaises possédaient 641 filiales dans les paradis fiscaux où elles ont réalisé un tiers de leurs bénéfices internationaux. En 2014, un rapport parlementaire chiffrait les pertes de recettes fiscales annuelles pour notre pays entre 40 et 60 milliards d'euros, soit l'équivalent du budget de l'Éducation nationale.

Au vu de cette situation, il apparaît plus que jamais nécessaire et urgent de créer un véritable service public bancaire par la socialisation de l'ensemble des banques placées sous contrôle citoyen.

Dans l'immédiat, nous préconisons la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures susceptibles d'être adoptées très rapidement :

- ☞ **Mettre fin au secret bancaire.**
- ☞ **Créer un véritable statut protecteur des lanceurs d'alerte.**
- ☞ **Interdire les transactions avec les paradis fiscaux.**
- ☞ **Mettre en place une commission d'enquête indépendante dotée de moyens suffisants. Cette commission aurait plusieurs missions :**
 - **faire toute la lumière sur les agissements des personnes physiques et morales en lien avec les paradis fiscaux et judiciaires,**
 - **relever toutes les infractions commises et transmettre à la justice et aux services fiscaux de l'État les résultats de ses investigations afin que des poursuites soient engagées contre les coupables et que des redressements fiscaux soient opérés,**
 - **proposer des mesures visant à assainir le système bancaire et financier dans son organisation et son fonctionnement.**

Avril 2016

Union
syndicale
Solidaires

144 Boulevard de la Villette
75 019 Paris
tel : 01 58 39 30 20
fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
http://www.solidaires.org/

Solidaires
Sud
Crédit Agricole

Crédit Agricole Mutuel
Tel : 06 30 85 81 94
http://sudcam.com/
Mail : sudcam@free.fr

CA
Banques Populaires
Caisses d'Épargne

Caisses d'épargne, les Banques
populaires, Natixis, leurs orga-
nismes communs et leurs filiales
tél. : 01 42 33 41 62
http://www.sudbpce.com/
sud.caisse-epargne@orange.fr

Union
syndicale
Solidaires

Services financiers de La Poste
/ Banque Postale et leurs filiales
Tél: 01 44 62 12 00
http://www.sudptt.org/
sudptt@sudptt.fr